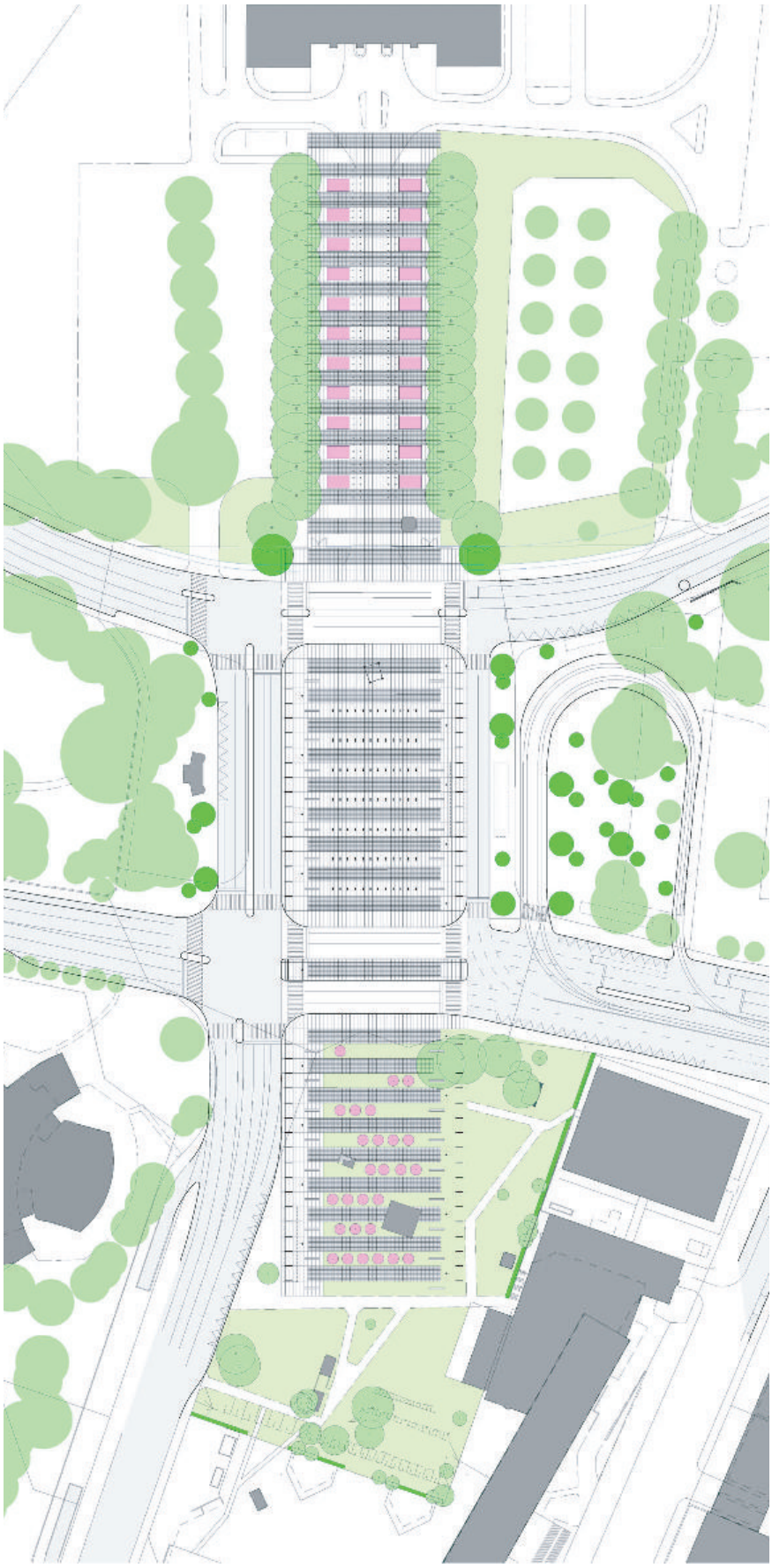

Abris

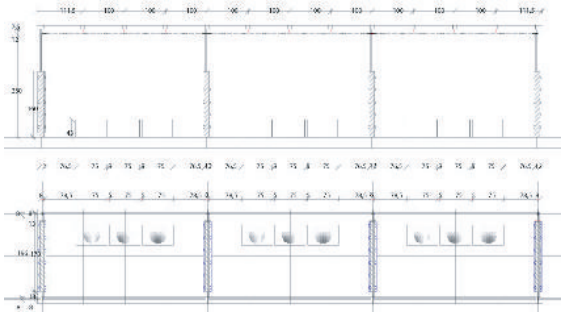

Bancs

Panneaux paravents

Mâts d'éclairage

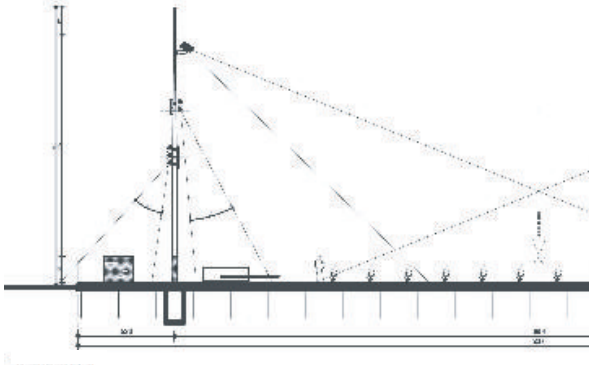

Les panneaux paravents, les bancs, les abris, les mâts d'éclairage constituent les limites latérales de la Place. A l'image des coulisses d'un théâtre, la série de panneaux ferme les limites au regard longitudinal dans l'axe de la composition alors qu'il les ouvre au regard latéral vers les alentours.

Le matériau employé pour le mobilier urbain est le "ductal", mortier coulé de type béton à très haute résistance, et qui permet un dimensionnement réduit des épaisseurs.
Sur l'une des stèles a été apposée une plaque en l'honneur de René Cassin, artisan de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme et citoyen de Genève.